LA TRIBUNE BAPTISÉE EMILIANO SALA

page 4

SAMEDI 25 MAI : VOTRE RENDEZ-VOUS HALLE ET HOP !

page 14

LE MAG N•42

Ville de Basse-Goulaine

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE BASSE-GOULAINE / AVRIL 2019

Un environnement choyé pour un cadre de vie de qualité

SOMMAIRE

04 ACTUALITÉS

06 BUDGET 2019

07 DOSSIER : UN ENVIRONNEMENT CHOYÉ POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

10 ZOOM SUR... LE STATIONNEMENT À BASSE-GOULAINE

11 VIE SPORTIVE

DÉPLACEMENT

SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

14 ESPACE CULTUREL

16 TRAVAUX / INSTALLATIONS

17 EXPRESSION POLITIQUE

CONSEILS MUNICIPAUX

18 PAROLE AUX ASSOCIATIONS

19 AGENDA

20 À L'AFFICHE

LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

Basse-Goulaine à votre service

ACCUEIL DE LA MAIRIE
25 rue de la Razée - 44115 Basse-Goulaine
Tél. : 02 40 03 55 56 - Fax : 02 40 06 17 49
www.basse-goulaine.fr

Cabinet du Maire : 02 40 06 07 59
contact@basse-goulaine.fr

Horaires des services administratifs :
Du lundi au vendredi : 8h45-12h / 13h30-17h15
Fermeture à 19h le jeudi

SERVICE JEUNESSE - SCOLAIRE
Jeunesse : 02 40 06 09 39 - jeunesse@basse-goulaine.fr
Scolaire : 02 40 54 55 48 - scolaire@basse-goulaine.fr

SERVICE SOCIAL
Tél. 02 40 13 51 76 - social@basse-goulaine.fr
Permanences :
Le lundi de 8h45 à 12h - accès libre
Le mardi de 13h30 à 17h15 - sur rendez-vous uniquement
Le jeudi de 13h30 à 19h - accès libre

SERVICES TECHNIQUES - URBANISME
Technique : Tél. 02 40 13 51 86 - Fax : 02 40 06 23 81
secretariat.st@basse-goulaine.fr

Urbanisme : 02 40 06 05 09
secretariat.urba@basse-goulaine.fr

POLICE MUNICIPALE
Tél. 02 40 54 52 07 / 06 12 59 32 32
policemunicipale@basse-goulaine.fr

MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU
Place de la Chantrie - Tél. 02 40 06 00 22
mediatheque@basse-goulaine.fr
http://mediatheque.basse-goulaine.fr
Horaires d'ouverture au public :
Mardi, jeudi et vendredi : 16h - 18h30
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h
Samedi 10h - 12h / 14h - 17h

MULTI ACCUEIL "LES LUTINS"
Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 56 91
multiaccueil@basse-goulaine.fr

RAM (Relais Assistantes Maternelles)
Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 50 05
ram@basse-goulaine.fr

STRUCTURES JEUNESSE
LA RÉCRÉ GOULAINAISE : 02 40 44 27 65
LOCAL JEUNES : 09 64 12 33 02
CASA' ADOS : 02 40 06 19 69

PERMANENCE ÉLUS (le week-end)
06 25 74 40 94

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

WICQUART Nathan 18/01/2019
ZELLER Hanaé 20/01/2019
NICOLAS Camille 26/01/2019
SELLIN Célia 04/02/2019
CROGUENNEC Marie 15/02/2019
LAMBERT Juliette 20/02/2019
ROUSSEAU Aimie 28/02/2019
PESLERBE Lucas 02/03/2019

MARIAGES

BRAULT Teddy et AMIAND Magalie 16/02/2019
LE MOULEC Anne-Claude et ROBERT Nicolas 11/03/2019

PACS

NAVARRE Valérie et CROGUENNEC Nicolas 11/01/2019
ARON Stéphane et BROCHARD Patricia 21/02/2019
AUGER Thibaut et DAVOULT Elise 07/03/2019
AIRIAU Cédric et BILLARD Clarisse 19/03/2019

DÉCÈS

LELOUP Odette veuve LECHON (99 ans) 14/02/2019
PADIOLEAU Marie-Claire épouse BIGOT (83 ans) 15/02/2019
BAHUAUD Denise veuve DABO (90 ans) 25/02/2019
DENIEL Léontine veuve CLOUET (98 ans) 06/03/2019
DOUBLET Bernadette épouse SUTEAU (84 ans) 08/03/2019
GIRARD Augustine veuve LAURE (96 ans) 11/03/2019

ÉDITO

Voilà maintenant trois mois que notre pays connaît des mouvements de protestations sans précédent.

A l'initiative du Président de la République le Gouvernement a organisé un Grand Débat National, dans ce cadre un cahier de doléances a été mis à votre disposition en mairie du 15 janvier au 20 février 2019, vos contributions ont été transmises à la Mission Grand Débat National. Elles vont maintenant être analysées.

J'espère que les retours sur cette grande consultation citoyenne permettront de trouver des solutions qui apaiseront les tensions.

Comme chaque année ce 1er trimestre est consacré aux prévisions budgétaires.

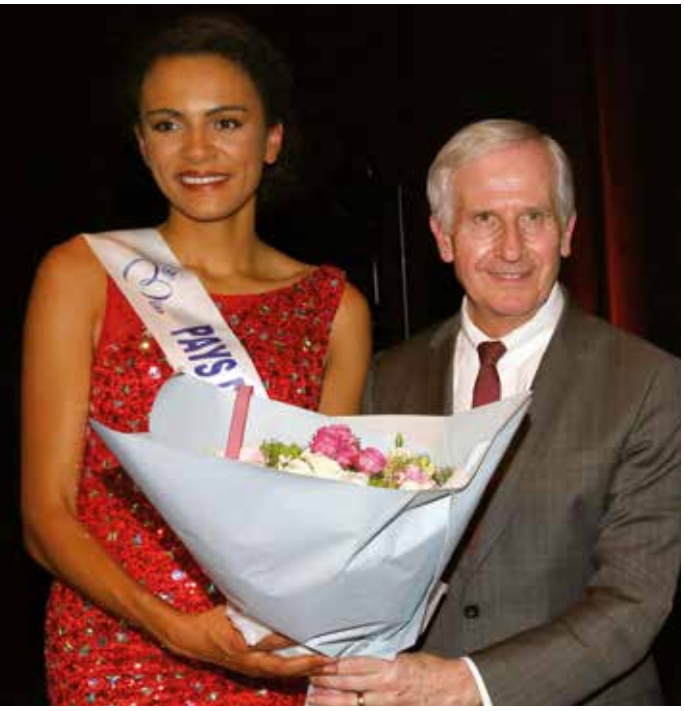

Le Maire, Alain Vey, avec Diane Le Roux, Miss Pays de la Loire 2018, lors de l'élection Miss Grand Sud Loire qui s'est déroulée le 2 février à la salle Paul Bouin.

Le budget primitif 2019 veille à la préservation de la qualité du service public local et au maintien d'un niveau d'investissement significatif, répondant aux besoins de proximité, tout en continuant notre politique de maîtrise des finances pour ne pas augmenter les taxes locales **(elles ont même été baissées 5 fois en 7 ans).**

Plus de 5 millions d'euros d'investissements seront consacrés cette année aux projets que nous menons en faveur des Goulainais et pour l'avenir de Basse-Goulaine.

- Les travaux d'agrandissement de l'accueil périscolaire du Grignon démarreront en juin pour passer à une capacité d'accueil totale de **170 enfants.**

- Les travaux d'extension de la salle Paul Bouin débuteront en septembre, une nouvelle salle moderne sera ainsi proposée aux associations et permettra d'accueillir des spectacles devant un public confortablement installé.

- La construction d'un nouveau gymnase à la Herdrie avance, l'architecte vient d'être retenu, les associations concernées sont associées à ce projet qui répondra à leur demande de créneaux complémentaires.

Lors du dernier conseil municipal de février il a également été décidé le versement **de subventions exceptionnelles** à plusieurs associations pour les aider dans leurs projets 2019.

Face à la demande croissante d'une solution d'hébergement intermédiaire pour nos aînés, avant l'entrée en maison de retraite, la commune a souhaité proposer un dispositif de domicile-seniors dans un des trois immeubles construits par le groupe Marignan rue Busson-Billault.

Cette résidence de 18 logements comprendra donc :

- 12 logements réservés à des personnes âgées autonomes respectant les conditions d'accès à un logement social **(une plaquette d'information précisant les conditions d'inscription sera disponible en mairie dès le 8 avril).**

- Mais également **6 logements inclusifs à destination de jeunes en situation de handicap** qui seront gérés par une association (sous réserve d'acceptation du dossier présenté par l'association dans le cadre de l'appel à candidatures lancé par le Conseil départemental pour le déploiement de l'habitat inclusif).

Les travaux d'aménagement du square situé rue Busson-Billault sont à présent terminés, le nom **de Simone VEIL** lui sera donné afin de lui rendre hommage considérant son parcours exceptionnel, un pupitre retraçant son parcours sera installé dans ce square.

Vous pourrez profiter de ce nouvel espace en centre bourg en cette période où chacun apprécie le retour du printemps.

Je vous croiserai avec plaisir lors des traditionnelles manifestations organisées sur la commune, **le jeu de Pâques le 22 avril** dans le parc de la Grillonnais ou **le Big Game le 1er mai** au complexe Henri Michel.

Alain VEY
Maire de Basse-Goulaine

Magazine d'information municipale / N°42 - Avril 2019
Directeur de la publication : Alain Vey / Rédaction : service communication
Photos : ville de Basse-Goulaine et associations goulainaises
Création graphique : Val PG / Exécution : Optima & Co
Impression : La Contemporaine
Tirage : 4 100 ex. / Imprimé à base d'encres végétales
et sur papier 100% recyclé / Dépôt légal à parution.

La tribune désormais baptisée Emiliano Sala

Suite à la disparition brutale **d'Emiliano Sala,** la Ville de Basse-Goulaine tenait à rendre hommage à ce joueur qui avait parrainé l'inauguration de la tribune du stade Henri Michel en 2016. A cette occasion, chacun, et notamment les plus jeunes, avait pu apprécier sa simplicité, sa gentillesse et sa disponibilité. La tribune de Basse-Goulaine porte désormais son nom. La plaque a été dévoilée samedi 16 mars, en présence **d'Alain Vey,** Maire, **Ludovic Appolinaire,** Président de l'ACBG, **Didier Esor,** Président délégué de la Ligue de Football des Pays de la Loire, **Alain Martin,** Président du District de Football de Loire-Atlantique et **Blandine Capitaine,** du FC Nantes.

Le square Simone Veil accessible à tous depuis la mi-mars

Avec cet aménagement paysager, de nouvelles perspectives se sont ouvertes dans le bourg de Basse-Goulaine ! Cet espace vert en centre ville vient remplacer le bâtiment associatif qui a été démoli après la construction des nouveaux locaux à la Herdrie.

A l'angle de la rue Busson-Billault et de la rue de la Razée, la parcelle d'environ 1200 m² a changé de physionomie : des essences ont été plantées, des bancs positionnés et le puits existant a été conservé et mis en valeur. Les places de stationnement ont été préservées. Une étude paysagère avait été commandée par la Ville de Basse-Goulaine pour l'implantation de ce square. A la suite de cette étude, les travaux ont été conduits par Nantes Métropole pour un montant de 350 000 € TTC, et se sont achevés mi-mars.

La Ville a décidé de donner le nom **de Simone Veil** à ce nouvel espace public. Disparue en 2017, cette ancienne déportée du camp d'Auschwitz durant la Seconde Guerre mondiale, s'est notamment illustrée à travers son engagement politique en France et en Europe.

Armand Bonneau et Auguste Mallet honorés sur les monuments aux morts

Lors de la préparation des commémorations du centenaire de la guerre 14/18, il avait été constaté que deux soldats Goulainais morts pour la France, Armand Bonneau et Auguste Mallet, n'étaient pas mentionnés sur les monuments aux morts, datant de 1921, de la commune.

Afin de réparer cette absence, un sculpteur sur bois a ajouté les deux noms sur le panneau commémoratif installé dans la salle du conseil en mairie. Un marbrier interviendra également sur le monument dans le cimetière et sur le monument de la paix square de Theley.

Domicile-seniors / habitat inclusif

Parmi les trois immeubles actuellement en construction rue Busson-Billault par le groupe Marignan, dont la livraison est prévue au deuxième trimestre, la municipalité a souhaité qu'un immeuble soit réservé pour :

- **12 appartements réservés à des personnes âgées,** sous condition de ressources **(une plaquette d'information est disponible en mairie et sur le site www.basse-goulaine.fr).**

- 6 logements inclusifs destinés à des jeunes en situation de handicap. Ces logements seront gérés par l'association « Mon Clin d'œil à Toit » (cette association est en attente de l'acceptation de leur dossier par le Conseil départemental).

Toutes pompes dehors : 75 tonnes de chaussures collectées en mars

Grâce à la vente des chaussures au Relais Atlantique, l'opération permettra à des enfants atteints de cancer de partir en vacances. Merci aux Goulainais pour leurs dons !

Élections européennes le 26 mai

Du 23 au 26 mai, les citoyens européens désignent leurs représentants au parlement européen. En France, le vote se déroulera **le dimanche 26 mai.**

Vote par procuration : Vous pouvez vous faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune que vous. Pour cette démarche, vous devez vous présenter muni d'une pièce d'identité dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre lieu de travail ou de votre domicile. Afin que la procuration soit effective le jour du vote, effectuez cette démarche le plus tôt possible. Attention, le jour du scrutin, le mandataire ne doit pas détenir plus de deux procurations, dont une seule établie en France. En savoir plus sur www.basse-goulaine.fr

Devenez assesseur ou scrutateur (sous la responsabilité du président du bureau de vote) :

L'assesseur veille au bon déroulement des opérations de vote, durant la période d'ouverture du bureau de vote. **Le scrutateur** intervient quant à lui à la clôture du scrutin, pour participer au dépouillement des votes. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous signaler auprès de la mairie 02 40 13 51 75 ou etat-civil@basse-goulaine.fr. Une petite réunion d'information sera organisée avant les élections.

PLUm : rapport et conclusions de la commission d'enquête en ligne

Le rapport, avis et conclusions motivées de la commission d'enquête sur le Plan Local d'Urbanisme métropolitaine sont disponibles à la consultation à l'adresse suivante : https://plum.nantesmetropole.fr/home/enquete-publique/rapport-et-conclusions-de-la-com.html#

Restez connecté, suivez l'actualité de votre commune !

La Ville est présente sur les réseaux sociaux : restez informé sur la vie goulainaise en vous abonnant à la page facebook @bassegoulaine.fr ou au compte twitter @BasseGoulaine.

Inscrivez-vous aussi à la newsletter ! Vous recevrez chaque semaine par mail l'agenda des prochains rendez-vous à Basse-Goulaine et le point sur l'actualité. Inscription sur www.basse-goulaine.fr, en page d'accueil.

BUDGET 2019

NOUVELLE BAISSE DES IMPÔTS LOCAUX EN 2019 : 5E BAISSE DES PARTS COMMUNALES DEPUIS 2013 : TAXE FONCIÈRE – 5 %, TAXE D'HABITATION – 3 % TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI – 3 %

Malgré ces baisses décidées par le Conseil Municipal, les montants à payer sont parfois en faible diminution, puisque **l'État a décidé d'indexer la revalorisation des bases des valeurs locatives sur l'inflation, qui s'élève pour 2018 à + 2,2 %.**

Taux en % :	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taxe d'Habitation	19.00 %	18.91 %	18.91 %	18.91 %	18.63 %	18.63 %	18.07 %
Taxe foncière	19.69 %	19.59 %	19.59 %	19.59 %	19.30 %	18.53 %	17.60 %
Taxe s/foncier non bâti	80.67 %	80.27 %	80.27 %	80.27 %	79.07 %	79.07 %	76.70 %

Le 15 février, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2019 pour un montant total de 15 789 100 € :

- **Maintien à l'identique des principaux tarifs facturés à la population :** restauration scolaire et portage de repas, accueil périscolaire, multi-accueil, billetteries culturelles...
- **Légère augmentation des frais de personnel** (+ 0,89 %) intégrant le régime indemnitaire, les frais de tenue des élections…
- **Poursuite du désendettement :** depuis 2008, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit par la commune. L'endettement par habitant sera de 193 € fin 2019, contre 1 299 € fin 2007.
- **Programmation d'investissements ambitieux** pour 4 220 379 €, avec de multiples orientations : pour les activités sportives, la jeunesse, la culture et le patrimoine communal.

LE FONCTIONNEMENT 2019 :

Bonne maîtrise de l'évolution des coûts de fonctionnement. Subventions exceptionnelles accordées à plusieurs associations pour les aider dans leurs projets 2019, alors que les emplois aidés ont été supprimés par décision de l'État.

Recettes de fonctionnement :
9 946 100 €

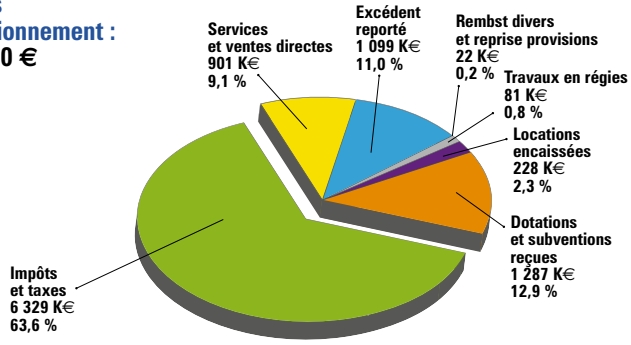

Dépenses de fonctionnement :
9 946 100 €

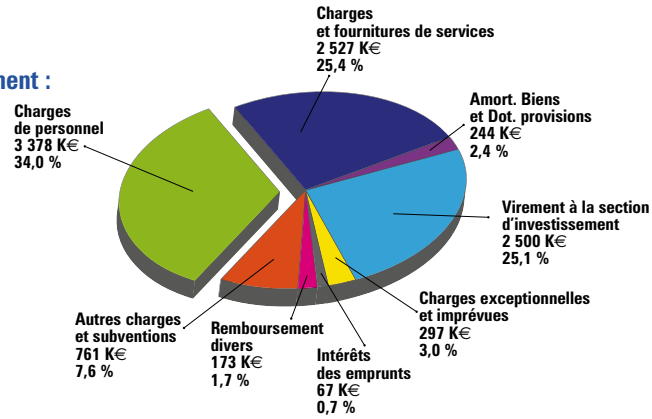

L'INVESTISSEMENT 2019 :

Le programme englobe les travaux d'extension de la salle Paul Bouin et de l'accueil périscolaire élémentaire sur le site du Grignon, l'isolation des tennis couverts (côté Collège) et du gymnase de Goulaine, la création d'un parcours santé, la réhabilitation d'un terrain de foot, un nouveau préau au cycle 3 du Grignon, des sanitaires publics au Parc de la Champagnère, la rénovation de la salle des Rouleaux…

Le programme d'investissement sera autofinancé grâce notamment à un virement d'excédent de fonctionnement pour **2 400 000 € et malgré la baisse de la fiscalité communale.**

Recettes d'investissement :
5 843 000 €

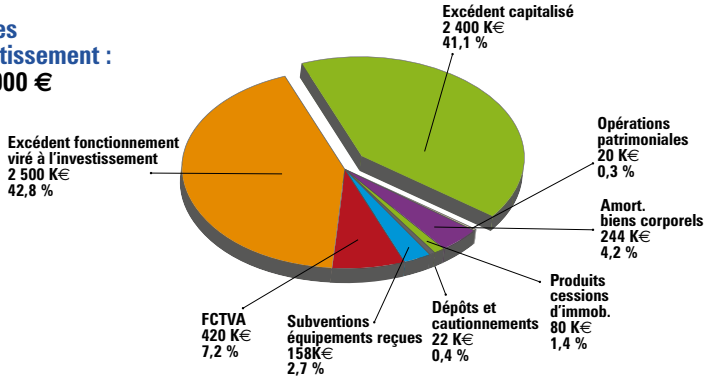

Dépenses d'investissement :
5 843 000 €

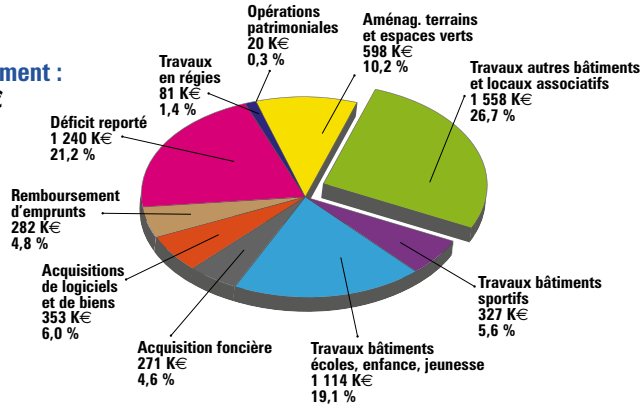

Conformément à l'article L 2313-1 du CGCT, une note d'informations complémentaires sur la situation financière de la commune est disponible sur le site internet de la commune.

Un environnement choyé pour un cadre de vie de qualité

Une ville à la campagne

Commune des bords de Loire, Basse-Goulaine s'inscrit au cœur d'un site naturel particulièrement riche, caractérisé par ses zones humides. Une partie de son territoire abrite une biodiversité faunistique et floristique remarquable, qui lui vaut d'être classée en zone Natura 2000.

Les espaces verts sont largement présents en centre-ville, avec les 3 hectares d'aménagement paysager **du parc de la Grillonnais** derrière l'hôtel de ville ou encore **le parc de la Champagnère** qui offrent des espaces de détente aux familles. **Le square Simone Veil,** récemment aménagé à l'angle de la rue Busson-Billault et de la rue de la Razée ouvre de nouvelles perspectives en plein centre bourg.

Les Goulainais peuvent aussi prendre un grand bol d'oxygène en sillonnant **les sentiers balisés** sur la commune, au bord du Canal de Goulaine ou à travers les villages. Trois sentiers balisés sont d'ailleurs inscrits au plan départemental de petite randonnée (PDIPR). Les itinéraires sont disponibles sur www.basse-goulaine.fr ou en mairie.

Gestion différenciée des espaces verts : des pratiques modernes pour un cadre de vie préservé !

Valoriser notre patrimoine écologique et paysager

Pour améliorer le cadre de vie, valoriser et préserver ses paysages tout en rationalisant ses pratiques, la commune de Basse-Goulaine a élaboré et mis en place un plan de gestion différenciée de ses espaces verts, véritable outil de travail pour ses jardiniers. Pour ce faire, une étude est menée depuis maintenant un an, afin d'inventorier l'ensemble du patrimoine, mener un audit du service espaces verts et proposer un plan de gestion différenciée adapté aux besoins.

La gestion différenciée : de quoi s'agit-il ?

La gestion différenciée est une technique de gestion raisonnée des espaces verts municipaux, qui signifie simplement que l'on gère de façon différente des espaces différents, en y attribuant des pratiques d'entretien spécifiquement adaptées.

Sur cette parcelle goulainaise, le choix a été fait d'assurer une tonte régulière sur les bords du chemin. Le reste de la parcelle a vocation à devenir une prairie, et sera fauchée une fois par an.

Les quatre grands enjeux de la gestion différenciée :

➜ **Écologiques :** valoriser la biodiversité, valoriser les déchets, utiliser des techniques plus respectueuses de l'environnement…

➜ **Économiques :** utiliser des techniques moins énergivores et chronophages, revaloriser les déchets verts…

➜ **Sociaux :** embellir le cadre de vie, proposer des espaces adaptés aux usages, valoriser le travail des agents…

➜ **Culturels :** valoriser les divers paysages, transmettre le savoir-faire des jardiniers et les connaissances de notre patrimoine…

Une mise en place de la gestion différenciée en 3 étapes

1re étape : inventaire des espaces verts et audit des pratiques

Un inventaire des espaces verts ainsi qu'un audit des pratiques du service ont été réalisés afin de bien comprendre tous les enjeux de la gestion du patrimoine communal. La mise en place de la gestion différenciée s'appuie également sur une cartographie de l'espace communal ainsi qu'une classification des sites.

2e étape : réalisation d'un plan de gestion communal

Le plan de gestion est réalisé en fonction des différents types de milieu, de l'utilisation de l'espace, de sa fréquentation, topographie… Le personnel technique (responsables et agents) et les élus ont été sollicités afin d'établir ensemble le plan d'action du service. De cette étude, ont été déterminés des codes de qualité de gestion qui correspondent à un aspect esthétique attendu et une fréquence de passage. 4 codes qualité ont été retenus, allant du plus naturel au plus horticole.

3e étape : faire vivre la gestion différenciée sous tous ses axes

Pour mener à bien la gestion différenciée, un suivi régulier sera effectué par une commission gestion différenciée, composée de membres du service espaces verts ainsi que d'élus, afin d'évaluer les actions menées et faire évoluer les objectifs du plan de gestion dans le temps.

Encourager les bonnes pratiques

Dans un monde où les préoccupations environnementales sont de premier ordre, la commune se doit d'agir en faveur de l'environnement en montrant l'exemple. Il est essentiel de laisser la nature reprendre sa place dans notre monde urbanisé. Les campagnes, les villes et les jardins sont des écosystèmes à part entière où le règne végétal est trop souvent malmené. A nous de le guider pour en laisser le meilleur s'exprimer.

Il nous appartient également de changer nos regards sur le paysage qui nous entoure. Des cimetières engazonnés, des pieds d'arbres enherbés, des pelouses qui deviennent des prairies… Tout cela ne signifie en rien que les espaces ne sont pas entretenus, c'est un choix. Ces espaces ont leur utilité. Ils participent à enrichir la biodiversité en accueillant une faune et une flore essentielle et d'une grande richesse. Le gazon n'est pas tondu toutes les semaines ? Là encore, Il ne s'agit pas d'un manque d'entretien. Certains espaces seront tondus toutes les semaines, d'autres non. Tout dépend des sites et de leurs usages.

Ces bonnes pratiques de jardinage ont vocation à être expliquées afin de mieux comprendre l'identité des paysages de la commune, la diversité des milieux mais aussi de permettre à chacun de s'emparer de ces savoir-faire dans sa propre façon de jardiner. En savoir plus sur **www.basse-goulaine.fr**

Lonicera periclymenum, ou chèvrefeuille des bois, témoin de la richesse de la biodiversité sur Basse-Goulaine.

Arbres remarquables : un patrimoine à valoriser

En partenariat avec le CAUE de Loire-Atlantique, Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, la Ville de Basse-Goulaine s'est engagée depuis mai 2018 dans une démarche d'inventaire de ses arbres remarquables.

Une richesse héritée de l'histoire de la commune

Le séquoia à la Chesnaie : l'arbre le plus haut répertorié sur la commune.

De par sa situation entre marais de Goulaine et coteau viticole sud de la Loire, la commune possède un patrimoine arboré important. Le territoire était autrefois constellé de domaines, châteaux et manoirs accompagnés de leurs parcs arborés d'essences acclimatées aux 18e et 19e siècles. Avec l'urbanisation, les anciens domaines ont été morcelés en lotissements et parcelles privées, restés plus ou moins arborés au gré des propriétaires. Par ailleurs, les marais et paysages de berges de Loire recèlent des arbres spécifiques de ces milieux inondables, hérités de pratiques agricoles ancestrales.

La démarche d'inventaire vise à atteindre plusieurs objectifs, parmi lesquels :

- recenser et mieux connaître ce patrimoine, pour mieux le préserver,
- sensibiliser les habitants à la valeur de l'arbre remarquable, et éviter des abattages par exemple,
- disposer d'un outil de valorisation de ce patrimoine, avec par exemple la mise en place d'une signalétique ou le développement d'itinéraires du « patrimoine arboré ».

Habitants et acteurs Goulainais associés à l'inventaire

A l'été 2018, les habitants mais aussi des bénévoles de Goulaine Nature Environnement et des membres du Conseil des Sages, forts de leurs connaissances du territoire, ont arpenté la commune pour réaliser un inventaire, auquel s'est ajouté celui des services de la mairie (espaces verts et urbanisme).

Une centaine d'arbres jugés remarquables

Après plusieurs ateliers de restitution et d'échanges, le CAUE a, en lien avec la commune, livré une synthèse de ce travail en sélectionnant une centaine d'arbres répartis sur environ 35 sites. La prochaine étape sera confiée à un bureau d'étude d'ici l'été 2019. Son expertise devra conduire à affiner cet inventaire, compléter les connaissances autour de ces arbres remarquables, et, in fine, apporter des préconisations d'entretien des arbres.

Cèdre du Liban, parc de la Grillonnais.

Arbre remarquable : quèsaco ?

« L'arbre remarquable est un témoin qui s'impose. Sitôt qu'on l'aperçoit, il engendre l'admiration, stimule la curiosité, excite l'imagination, appelle le respect et déclenche parfois le rêve ». Robert Bourdu, professeur de physiologie végétale. Le CAUE le définit comme *« un arbre dont certaines caractéristiques sont hors du commun »,* en prenant en compte des critères tels que son âge, sa dimension, son histoire, son aspect esthétique ou sa particularité botanique.

Eco-geste

Le saviez-vous ? Un tiers de nos ordures ménagères peut être composté. Les épluchures constituent un engrais naturel très efficace. Vous limiterez ainsi l'utilisation de produits chimiques, et vous diminuerez le volume de vos ordures ménagères. Nantes Métropole vous accompagne avec la prise en charge de 30 euros pour l'achat de votre composteur, ou de 40 euros pour l'achat d'un lombricomposteur. **En savoir plus :** https://www.nantesmetropole.fr/pratique/dechets/le-compostage-23193.kjsp

ECO-GESTE

ZOOM SUR...

Le stationnement à Basse-Goulaine

Parking et halle du Grignon, place de la Chantrie, parking relais, square de Theley, Champagnère… De nombreux parkings sont à votre disposition en centre bourg de Basse-Goulaine : pas moins de 650 places de stationnement s'offrent à vous (sans compter les parkings du collège et des Rouleaux) !

Où se garer ?

Les principaux parkings en centre bourg :

- Place Saint-Brice* : 54 places
- Kerclar et place de la Chantrie* : 63 places
- Rues secteur bourg* : 39 places (dont 28 en zone bleue)
- Square Simone Veil : 13 places
- Champagnère : 125 places
- Parking et Halle du Grignon** : 109 places
- Parking de la Poste* : 20 places
- Square de Theley : 134 places
- Hôtel de Ville - rue de la Razée : 26 places
- Parking relais Quintaine : 50 places

**Parkings en zone bleue.*

***La moitié du parking extérieur du Grignon (côté halle) et la halle sont en zone bleue.*

Le stationnement préservé derrière le square Simone Veil.

Gratuité du stationnement

Pour faire ses courses, emmener ses enfants à l'école, pratiquer une activité sportive ou aller travailler… Les occasions de se garer en centre ville de Basse-Goulaine ne manquent pas. Lors de la construction de nouveaux aménaments, la Ville est toujours vigilante à préserver le stationnement sur la commune : cela a été le cas pour la halle du Grignon comme pour le nouveau square Simone Veil, à l'angle des rues Busson-Billault et de la Razée. L'ensemble des parkings proposés sur la commune sont gratuits. Afin d'assurer une rotation de ce stationnement en journée, notamment à proximité des commerces et des écoles, des zones bleues ont été aménagées sur certains parkings.

Des zones bleues pour accéder aux services du bourg

Pour les parkings qui desservent les commerces, la zone bleue est mise en place :

- du lundi au vendredi de 9h à 20h,
- le samedi de 9h à 12h30.

Sur ces créneaux, le stationnement est limité à 1h30.

Le stationnement en zone bleue nécessite de positionner son disque de stationnement derrière son pare-brise, en indiquant l'heure d'arrivée.

Un parking relais pour prendre les transports en commun

La mise en service de la ligne chronobus C9 à la rentrée 2019 s'est accompagnée de la mise à disposition d'un parking relais pour les usagers des transports en commun. 50 places sont ainsi disponibles gratuitement près du collège de Goulaine, à proximité immédiate de l'arrêt Quintaine du C9.

Afin de libérer les places que pouvaient occuper à la journée les personnes utilisant le C9, une partie des parkings du Grignon est passée en zone bleue.

50 places au parking relais de la Quintaine.

En périphérie, des aires de covoiturage

Pour favoriser le covoiturage, Basse-Goulaine a financé le parking de la Herdrie. Avec près de 80 places, il est le point de rencontre des conducteurs. Une aire de covoiturage existe également à l'Ile Chaland (37 places).

Et mon vélo, où le garer ?

Avec le Vélo Parc Tan, déposez votre vélo gratuitement dans un espace abrité, fermé et sécurisé. Il en existe trois à Basse-Goulaine :

- sur le parking du Grignon,
- à l'arrêt de bus Challonges, à proximité du centre aquatique So.Pool,
- sur la rue du Grignon entre les arrêts de bus « Canal » et « Grezillères ».

Le Vélo Parc est accessible 24 h/24, 7 j/7, il fonctionne à l'aide de consignes individuelles nécessitant d'être fermées à l'aide d'un cadenas vous appartenant.

VIE SPORTIVE

Big Game : grande journée sportive pour les 8-13 ans !

C'est le rendez-vous pour découvrir de nouvelles activités sportives tout en s'amusant ! Le 1er mai, la Ville et les bénévoles des associations goulainaises se mobilisent pour faire découvrir leurs activités à travers un grand tournoi. Au programme cette année : activités pédestres, basket, badminton, flag, foot, jeu de boules, judo, tennis, tir à l'arc, twirling et volley.

Mercredi 1er mai de 8h15 à 17h45, complexe sportif Henri Michel. Pour les enfants nés entre 2006 et 2011. Inscriptions jusqu'au 19 avril, sur www.basse-goulaine.fr ou en mairie. Renseignement au 02 40 03 14 03 ou associations@basse-goulaine.fr

A 17h15, place à l'Aïkido ! Ne manquez pas l'impressionnante démonstration de Claude Roy, 5e dan d'Aïkido UFA (Union des Fédérations d'Aïkido), 87 ans et enseignant à La Roche-sur-Yon. Il sera assisté de Yann Le Noxaïc, 4e dan UFA, pour une mise en valeur de la pratique de l'aïkido à différents âges et niveaux de grades.

DÉPLACEMENT

Vos rendez-vous avec la bicloo-mobile

Le vélo, ça vous tente ? Découvrez toutes les offres bicloo, le service de location de vélo de Nantes Métropole : la bicloo-mobile vient régulièrement à votre rencontre sur le marché de Basse-Goulaine.

Prochaines dates, sur le marché, halle du Grignon :

> Mercredi 10 avril.

> Mercredi 15 mai.

> Mercredi 12 juin.

SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

ACTUALITÉS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

École Saint-Brice - Sainte-Marie

Dans le cadre du projet éducatif de l'établissement, « Lundi gras » s'est substitué au traditionnel mardi sous une forme gourmande : des parents sont venus aider certaines classes pour préparer une délicieuse recette de crêpes avec en perspective lecture, calcul et coopération. Ce fut aussi l'occasion d'accueillir sur la cour de Saint-Brice les plus jeunes de Sainte-Marie pour un défilé de Carnaval haut en couleur sous les applaudissements et le son des maracas réalisées par les élèves à cette occasion et d'évoquer aussi le Carême qui suit cette fête de tradition chrétienne.

Sensibilisation aux médias à l'école du Grignon

Des élèves de CM1 du Grignon ont participé au tournage d'un épisode de « TV loustics » qui sera diffusé sur la chaîne internet de France 3 pays de la Loire et sur You tube. Ils ont eu à réfléchir sur le thème : « Les parents » en répondant, avec un peu de stress et beaucoup de sérieux, à des questions comme : « A quoi ça sert des parents ? », « Est-ce que parents c'est un métier ? » ou encore « Est-ce que tes parents ont des défauts ? » Ils ont ensuite, à leur tour, posé des questions au journaliste pour mieux connaître l'univers des médias et du journalisme. L'expérience a séduit l'ensemble des enfants et inspiré certains…

La Récré Goulainaise : les enfants s'ouvrent au monde qui les entoure

Le mercredi, l'accueil de loisirs « La Récré Goulainaise » accueille les enfants de 3 à 12 ans (sur inscription). Les animateurs ont mis en place des activités variées en lien avec des partenaires locaux. Les objectifs : éveiller la curiosité des enfants, favoriser les échanges (intergénérationnels, culturels…) et les sensibiliser à des thématiques très diverses telles que :

- L'intergénérationnel avec une séance de jeux vidéo qui a réuni en janvier une dizaine d'enfants de 9/12 ans et quelques résidents **du Moulin Soline.**

- Le goût de la lecture : des petits groupes d'enfants se rendent ponctuellement à **la médiathèque.** Ils viennent y découvrir de nouveaux ouvrages contés par leurs animateurs.

- Une initiation aux premiers secours avec l'intervention de **la Protection civile :** 28 enfants de 5 à 8 ans ont appris à connaître les différents gestes et réflexes à adopter en cas d'urgence.

- Le respect de l'environnement en lien avec l'association **Goulaine Nature Environnement,** avec l'aménagement et les plantations dans le jardin pédagogique de l'accueil de loisirs : graines et mangeoires à oiseaux n'ont plus de secrets pour les enfants !

Lundi 22 avril : Jeu de Pâques au Parc de la Grillonnais

Les enfants goulainais devront cette année aider les petites créatures bleues qui se sont fait voler par leur vieil ennemi, la formule ancestrale pour fabriquer les œufs en chocolat… A travers des ateliers, les enfants retrouveront au fur et à mesure du jeu des ingrédients qui permettront de fabriquer la potion dans le chaudron magique.

Le 22 avril à 10h30, parc de la Grillonnais. Jeu familial pour les enfants de 3 à 11 ans, accompagnés de leurs parents. Les enfants peuvent venir déguisés ou maquillés, la couleur bleue est de mise !
La manifestation pourra être annulée en cas d'intempéries. Gratuit.

Du cinéma plein air pour la soirée jeunes !

Chaque année, les membres du Conseil des Jeunes se mobilisent pour proposer une soirée aux jeunes de la commune. Très actifs et débordants d'idées, ils ont cette année imaginé une séance de projections de film en plein air pour toute la famille ! Deux films tout public sont à l'affiche pour une soirée plaid et pop-corn au clair de lune.

Samedi 4 mai, esplanade extérieure de la salle Paul Bouin. A 21h30 : « Tous en scène », film d'animation - distributeur Universal. **A 23h30 : « Le sens de la fête »,** avec Gilles Lellouche et Jean-Pierre Bacri - distributeur Gaumont. Gratuit. Apportez vos chaises pliantes et de quoi vous couvrir ! Boissons et petite restauration sur place.

Les enfants du RAM fêtent le carnaval avec les résidents du Moulin Soline !

Le carnaval était à l'honneur vendredi 8 mars : les assistantes maternelles et les enfants du RAM ont retrouvé avec grand plaisir les résidents du Moulin Soline. Autour d'une belle ambiance, petits et grands gourmands ont savouré de délicieuses crêpes !

SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

Du 19 au 27 août : à la découverte de Paris pour les 14-17 ans !

DisneyLand Paris, Arc de Triomphe, Tour Eiffel… Durant 9 jours, les adolescents goulainais sillonneront la capitale qui n'aura plus de secret pour eux ! Ce séjour s'inscrit dans le cadre d'un projet de jeunes, avec des actions d'autofinancement dans l'année. Pour s'investir dans ce projet, rendez-vous à la Casa'Ados.
Clôture des inscriptions : jeudi 18 juillet 2019.

Séjours été 2019

Les structures enfance-jeunesse proposent chaque année aux enfants et adolescents de la Ville des séjours durant lesquels ils peuvent découvrir des activités très diverses, culturelles ou sportives selon leurs aspirations.
La période de préinscription à ces séjours est terminée : pour savoir s'il reste de la place sur certains d'entre eux, contacter le service jeunesse au 02 40 06 09 39 ou jeunesse@basse-goulaine.fr

Festi'Jeunes : inscriptions pour la bourse aux jouets

La fin de l'été, c'est le bon moment pour faire de la place dans les placards avant la rentrée ! **Le samedi 31 août,** profitez de la bourse aux jouets du Festi'Jeunes, organisée sous la halle du Grignon par les structures enfance-jeunesse de la Ville de Basse-Goulaine. Vous pourrez y vendre jouets, jeux et petits mobiliers.

Inscriptions :

- A compter de mai 2019, dans la limite des places disponibles.
- Priorité d'inscription aux habitants de la commune **jusqu'au 2 août 2019** puis ouverture des inscriptions aux habitants hors commune. **Fin des inscriptions le vendredi 23 août 2019.**
- 5 € les 2 mètres linéaires.

Plus de renseignements sur **www.basse-goulaine.fr,** par mail à casaados@basse-goulaine.fr ou Tél. 06 68 53 36 04.

Rappel : inscrivez votre enfant pour la rentrée 2019/2020

Vous pouvez encore inscrire votre enfant aux services scolaires et extra-scolaires pour septembre 2019. Prenez rapidement contact avec la mairie : mail scolaire@basse-goulaine.fr ou Tél. 02 40 54 55 48.

Inscription aux transports scolaires

Pour la rentrée de septembre, l'utilisation des transports scolaires est ouverte à tout enfant de plus de 3 ans au 31 décembre 2019. Pour inscrire votre enfant, vous devez effectuer deux démarches obligatoires :

1 - L'inscription au car scolaire, du 3 mai au 15 juillet : en ligne sur la plateforme https://eservices.nantesmetropole.fr/accueil-particuliers ou en mairie. À noter : au-delà du 15 juillet, les inscriptions seront traitées après la rentrée scolaire de septembre.

2 - L'achat de l'abonnement TAN de votre enfant :

- Vous étiez déjà abonné l'année dernière ? Un courrier de la TAN vous invitant à vous réabonner vous sera adressé à échéance de votre abonnement.
- Vous souhaitez renouveler un abonnement mensuel ou souscrire une formule LIBERTAN illimitée ? Les formulaires sont accessibles sur le site www.tan.fr ou à l'Espace Mobilité TAN situé à Nantes, place du Commerce.

L'absence de titre de transport complet (justificatif d'inscription + abonnement TAN) entraîne, en cas de contrôle, des sanctions financières.

Contact service jeunesse : Tél. 02 40 06 09 39 ou mail jeunesse@basse-goulaine.fr

ESPACE CULTUREL

HALLE ET HOP ! FESTIVAL DE BONNE HUMEUR POUR LE PRINTEMPS !

C'est gratuit et pour toute la famille ! **Le samedi 25 mai,** les spectacles et ateliers cirque se succéderont pour une journée de divertissements sous la halle du Grignon et dans le bourg de Basse-Goulaine. Halle et Hop ! C'est le moment de sortir en famille ou entre amis : spectacles burlesques, airs de samba, jonglerie et numéros d'équilibre seront au rendez-vous. **De 10h à 12h30 et de 14h15 à 18h30. Petite restauration et bar sur place.**

Au programme :

> De 10h à 11h30 et de 15h à 17h30 Ateliers cirque avec le Cirque Babel

Essayez-vous aux boules d'équilibre, rolla bollas, échasses, acrobaties et autres numéros de jonglerie ! **Pour tout public, inscription sur place.**

> 10h15 et 16h / Samba Baladi

Entre Brésil et Orient, vous ne résisterez pas aux rythmes frénétiques des percussions de Samba Baladi. Déambulez avec eux de la Place Saint-Brice à la halle du Grignon.

> 11h30 / Magic Beam Sisters and Robert

Ça va swinguer, avec ce trio de chanteuses et comédiennes accompagnées de leur beau brun de musicien ! Spectacle burlesque et musical.

> 14h15 / Les Frères Peuneu

De la cascade, du rire et de la sueur. 2 frères, 4 bars de pression, 6 litres de testostérone et 237 kg de caoutchouc. C'est parti pour un spectacle déjanté avec deux artistes qui ont plus d'une roue dans leur sac !

> 17h30 / Les Forsini

D'une agilité à la Houdini, d'une habileté à la Rastelli, d'une finesse à la spaghetti, les frères Forsini mêlent humour et art du cirque pour un duo aussi désopilant qu'impressionnant.

De Gaulle est de retour !

Cette saison culturelle fait la part belle au théâtre. La salle Paul Bouin accueillera cette comédie savoureuse de Matthieu Kalka et Valentin Maerte. Irrésistiblement drôle et historiquement juste, la pièce fait revivre de Gaulle : comment va réagir le Général face aux évolutions politiques et technologiques de notre société ?

Samedi 27 avril à 20h30,
salle Paul Bouin.
Plein : 15 €, réduit 8 €. Billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie.

Olivia Moore est « *Égoïste* » sur la scène de Paul Bouin

« Tout le monde cherche le Grand Amour. Je l'ai trouvé. C'est moi ».

Après le succès de son spectacle *Mère Indigne,* Olivia Moore, élégante et frondeuse, revient avec *Égoïste :* un spectacle sur l'amour de soi et celui des autres, éventuellement.

Samedi 18 mai à 20h30,
salle Paul Bouin.
Plein : 15 €, réduit 8 €.
Billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie.

ESPACE CULTUREL

VOS RENDEZ-VOUS À LA MÉDIATHÈQUE

Pour ce printemps 2019, l'équipe de la médiathèque se met au vert en avril, joue avec l'art en mai et explore le monde des robots en juin. Des expositions de qualité qui abordent des thèmes variés et vous ouvrent des horizons nouveaux.

• Paysages des Pays de la Loire, regards sur les Parcs Naturels Régionaux :

De la Brière et ses roselières jusqu'à la baie de l'Aiguillon en Vendée, en passant par les vignes et les habitations troglodytes d'Anjou, ces paysages nous invitent à la promenade. Exposition photos. **Jusqu'au samedi 20 avril, aux heures d'ouverture de la médiathèque.**

• Art : regards et jeux

Voici une exposition interactive pour découvrir et mieux comprendre des œuvres d'art

majeures, tout en s'amusant. Les enfants vont pouvoir créer à la manière de Miró ou encore reconstituer un tableau vivant du Caravage !

Du mardi 14 au samedi 25 mai, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

• Robots intergalactiques : les Supers Brikabraks

Assemblés à partir des objets les plus communs par le plasticien Richard Marnier, ces robots grandeurs nature mêlent l'imaginaire et le quotidien. Un joyeux bric-à-brac de planches à découper, moulins à poivre ou fourchettes en bois devient soudain « Captain Laser », « Sideboard 1 » ou « Fourchettor » !

Du mardi 4 au samedi 15 juin, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Brocant'livres !

Envie de remplir votre bibliothèque personnelle à tout petit prix ? La médiathèque déstocke pour mettre en valeur les nouveautés enfants et adultes qu'elle acquiert chaque année. Romans, bandes dessinées ou albums pour enfants : c'est l'occasion de vous laisser tenter.

Le 18 mai, Manoir de Kerclar.

Café littéraire

C'est le troisième et dernier rendez-vous de la saison : la médiathèque organise un café littéraire **le samedi 4 mai** de 10h à 12h au Manoir de Kerclar. Venez avec votre passion de la littérature et votre tasse à café pour un moment de partage autour des livres, en toute convivialité ! Gratuit, réservation conseillée au 02 40 06 00 22.

A Basse-Goulaine, les journées de la musique classique sont deux fois plus Folles !

Cette année encore, les amoureux de la musique classique ont été comblés lors de la Folle Journée. La salle Paul Bouin a accueilli le 27 janvier un spectacle théâtral et musical sur le thème « Carnets de voyage », et le 30 janvier un concert de la pianiste Shani Diluka.

Manon Perroteau élue Miss Grand Sud Loire

L'élection s'est déroulée le 2 février à la salle Paul Bouin. Manon représentera notre territoire à l'élection Miss Pays de la Loire 2019. Parviendra-t-elle à conquérir cette écharpe pour gagner sa place en finale et participer à la grande soirée Miss France 2019 ? Bonne chance à elle !

Carmen soulève la salle Paul Bouin

C'est un spectacle somptueux auquel ont assisté 200 spectateurs samedi 2 mars : toute l'intensité et la grâce des 16 danseurs de la compagnie François Mauduit ont donné vie à l'histoire de Carmen, la tragique héroïne de l'opéra de Georges Bizet.

TRAVAUX

Extension de l'accueil périscolaire au Grignon : début des travaux en juin

Pour mieux anticiper les évolutions du nombre d'enfants fréquentant les classes élémentaires de la commune, le conseil municipal a décidé une extension du bâtiment d'accueil périscolaire existant près de l'école du Grignon. Le constructeur a été choisi mi-février et la demande de permis de construire déposée mi-mars. Les travaux démarreront en juin, et la pose des modules préfabriqués en septembre pour une ouverture de la structure en janvier 2020. Le nouvel espace représentera 456 m² supplémentaires dont 313 m² de salles d'activités. Il permettra d'accueillir au total 170 enfants dans des locaux modernes et confortables. Le montant prévu pour cette opération s'élève à 975 000 € TTC.

Mise en service du terminus de la ligne de chronobus C9 à la champagnère

Les travaux du terminus du chronobus C9, qui entraînaient le déplacement du réseau ENEDIS, sont achevés. Le terminus comportant une aubette pour les usagers et un sanitaire pour les chauffeurs de la TAN est en service. La commune a profité de cette opération menée par Nantes Métropole pour y adosser un sanitaire public au service des usagers du parc de la Champagnère. La haie ainsi que la clôture sont en cours de reconstitution.

Les travaux d'amélioration autour de la C9 se poursuivront cet été avec la réalisation d'un parking à l'emplacement de l'ancien local jeunes rue du grignon et la prolongation du couloir de bus temporel.

Centre bourg : des améliorations apportées pour l'accessibilité

Des travaux ont été effectués conjointement par la Commune et Nantes Métropole dans le centre bourg, avec la pose de bandes d'éveil à la vigilance podo-tactiles pour annoncer les escaliers et les traversées piétonnes, la pose de main courantes et de rampes d'escalier. Un cheminement continu a été créé place Saint-Brice afin de sécuriser le déplacement des piétons et des personnes à mobilité réduite pour l'accès aux commerces.

Travaux de rénovation à la Casa'Ados

Entamés en septembre 2018, afin de respecter le fonctionnement de cet équipement très utilisé par les jeunes, les travaux ont d'abord porté sur l'intérieur : changement de la ventilation, remplacement de 2 fenêtres, mise en place d'un renfort d'isolation thermique en plafond, puis se sont poursuivis en janvier avec l'isolation extérieure et la réfection du bardage métallique. Ils se termineront avec les peintures extérieures qui seront refaites d'ici l'été.

INSTALLATIONS

➜ MOSUTTO - Massages de relaxation pour dames
79 route des Landes de la Plée
06 80 21 50 14 - mosutto44@gmail.com - www.mosutto.com - fb.com/mosuttomassages

➜ Julie MASSON - Ostéopathe D.O.
5 rue de la Vieille Cure
06 64 68 53 89 - jmasson.osteo@gmail.com - https://www.doctolib.fr/osteopathe/basse-goulaine/julie-masson

➜ Société DIGIFORM - minceur, bien-être, remise en forme
5 rue de la vieille cure
02 40 05 32 18 - www.digi-form.fr

EXPRESSION POLITIQUE / CONSEILS MUNICIPAUX

Basse-Goulaine Entreprenante et Solidaire

Vous avez peut-être trouvé notre article dans le Mag de janvier 2019 un peu court... Explication : nous avions proposé trois semaines avant parution une photo de notre groupe suivi d'un article. Mais juste avant le bon à tirer il nous a été demandé de faire un choix : soit la photo de nos 5 élus (3 ayant changé depuis le début du mandat) soit le texte que nous avions rédigé.

Ce texte reprenait une des propositions figurant dans notre programme des élections municipales de 2014 : un nouveau plan de circulation sécurisé des vélos, reliant nos différents quartiers, complémentaire à celui existant, mais écarté des grands axes fréquentés par les autres véhicules.

Par ailleurs, lors du dernier conseil municipal, à la demande d'un conseiller de la majorité, nous avons dû justifier à nouveau notre vote concernant la construction d'une deuxième salle de spectacle. Notre groupe s'était effectivement abstenu n'estimant pas cette réalisation prioritaire et préférant, dans un souci de bonne utilisation des deniers publics, la recherche d'une mutualisation avec la salle du Quatrain à Haute-Goulaine, comme le fait la ville de Vertou. Nous pourrions, à l'inverse, être étonnés du vote du groupe majoritaire. Dans le Mag de janvier 2018 paraissait le résultat de l'enquête de la mairie sur l'utilité ou non d'une extension de la salle Paul Bouin. Il semblerait que les Goulainais n'en faisaient pas non plus une priorité, seulement 5,4% d'entre eux ayant répondu, amenant à conclure que cette enquête ne permettait pas aux élus de prendre pour l'instant une décision sur l'avenir de la salle Paul Bouin. Or, à l'encontre de ce constat, un mois après, lors du conseil municipal de février 2018, le groupe majoritaire votait pour une nouvelle salle de spectacle s'ajoutant à la première. Coût prévisionnel des travaux 2 549 925 €, soit la moitié des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière) que les Goulainais vont payer en 2019. *(cf doc. conseil du 15/02/19)*

Notre préférence allait vers la construction en priorité d'un nouveau gymnase pour répondre aux besoins croissants des associations sportives.

Notre commune est riche, certes, puisque nous finançons cash les travaux par nos impôts de l'année. Un recours partiel à l'emprunt permettrait d'étaler la charge pour tous sur plusieurs années et de dégager des moyens supplémentaires pour des services à la population.

Contacts : elus.bges@free.fr

Permanence : 1er samedi de chaque mois 10h à 11h, local BGES niveau parking de la mairie.

Basse-Goulaine Moderne et Humaine

Depuis plus de 10 ans, tous les investissements réalisés par la commune de Basse-Goulaine sont effectués sans avoir recours à l'emprunt.

Cette démarche, associée à une gestion rigoureuse des projets et des dépenses de fonctionnement, a permis de réduire la dette par habitant de 1 299 € en 2007 à 193 € en 2019 et de baisser la fiscalité locale à cinq reprises en sept ans.

Ce choix politique a également permis à notre commune de poursuivre ses investissements pour répondre aux besoins des Goulainais, malgré la crise de 2008 et malgré la réduction soudaine des dotations de l'État durant le précédent quinquennat.

Ces investissements autofinancés ont participé au soutien de l'activité des entreprises pendant ces années difficiles, pendant que bien des villes se sont retrouvées dans l'obligation soit d'augmenter la fiscalité locale afin de faire face à leurs engagements financiers (leurs emprunts), soit de réduire drastiquement leurs dépenses courantes (les services auprès des administrés).

Aujourd'hui, Basse-Goulaine offre aux générations futures une situation financière saine permettant d'envisager de fortes capacités d'investissement, par le biais, le cas échéant, de l'emprunt. Qui pourrait s'en plaindre ?

Il n'aura pas échappé au groupe de l'opposition municipale composé de 5 élus (qui a voté à l'UNANIMITÉ le compte administratif 2017) que :

- comme la nouvelle tribune-vestiaires Henri Michel (projet pour lequel ils ont voté à l'UNANIMITÉ POUR la maîtrise d'œuvre et avec 2 ABSTENTIONS pour les marchés de travaux),
- comme l'agrandissement des infrastructures de tennis (vote à l'UNANIMITÉ POUR la maîtrise d'œuvre, 2 ABSTENTIONS pour les marchés de travaux et UNANIMITÉ pour des avenants aux marchés de travaux),
- comme les locaux associatifs de la Herdrie (2 ABSTENTIONS pour les marchés de travaux).

L'évolution de l'espace de spectacle Paul Bouin fait partie de notre programme, de notre engagement pris auprès des habitants de Basse-Goulaine, et plébiscité aux dernières élections municipales.

Cette nouvelle salle de spectacle viendra compléter les infrastructures existantes, construites en 1989 et à vocation polyvalente, d'un outil moderne, permettant d'enrichir l'offre culturelle de qualité que nous devons à nos concitoyens.

Mais que chacun soit rassuré, le projet d'un nouveau gymnase à la Herdrie fait également partie de notre programme. A ce titre, la maîtrise a été choisie pour que ce nouvel équipement soit mis à disposition des associations sportives dans les meilleurs délais.

Conseil municipal (extraits)

Vendredi 15 février

Le Conseil municipal a approuvé la mise en place de tarifs au quotient familial pour le logement de secours et le maintien des autres tarifs existants. [Unanimité]

Le conseil municipal a approuvé que le détail des restes à réaliser 2018 et que l'excédent de fonctionnement 2018 de 3 498 810,45 € soit affecté de la manière suivante : 2 400 000 € en réserves, afin de financer la section d'investissement et 1 098 810,45 € en excédent de fonctionnement reporté. [23 pour, 5 abstentions]

Le conseil municipal a approuvé le budget primitif 2019 qui s'équilibre globalement en dépenses et en recettes à 15 789 100 € : 9 946 100 € en section de fonctionnement et 5 843 000 € en section d'investissement. [23 pour, 5 abstentions]

Le Conseil municipal a voté le montant des subventions pour 2019 aux affaires Générales (3 030 €), à la culture et aux loisirs (104 583 €), au développement durable et relations extérieures (10 450 €), à la vie sociale (38 472 €), au sport (65 898 €) et à la vie scolaire (650 €). [Unanimité]

Prochains conseils municipaux

Vendredi 26 avril à 19h30

Vendredi 14 juin à 19h30

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont en ligne sur www.basse-goulaine.fr

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

ESOX

ACBG

Aïkido

Judo

LES ESOX

Les championnats de Foot Américain et de Flag ont débuté et les résultats sont convaincants ! Toutes les sections sont en courses pour les Playoffs et la dernière ligne droite se fera lors des derniers matchs. 3 rencontres au programme sur Basse-Goulaine au mois d'avril et sûrement des phases finales en mai alors on compte sur vous pour nous encourager ! Toutes les dates sont dans l'Agenda, sur Facebook « les ESOX » et sur www.esoxfootus.fr

SECOURS POPULAIRE

La vente des vêtements « hiver » a eu un très beau succès grâce aux bénévoles qui y ont œuvré et aux donateurs sans qui nous ne pourrions rien faire. Prochaine vente le 4 avril de 14h à 20h et le 5 avril de 9h à 15h et le thème en sera les vêtements de printemps ; entrée gratuite et elle est ouverte à tous.

UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'union Nationale des Anciens Combattants renouvelle un appel aux Soldats de France, anciens combattants d'A.F.N., O.P.E.X. et à ceux qui ont effectué leur service militaire, les pompiers les gendarmes et les personnes qui œuvrent pour des causes humanitaires, à nous rejoindre pour prendre le relais et faire perdurer le souvenir. L'Association Soldats de France existe depuis 1976 et a fusionné avec l'U.N.C. en 1996. Depuis tous les soldats et nouvelles générations de combattants ont leur place au sein de l'U.N.C. Contact : Héry J.-P. Tél. : 02 40 06 03 96.

AÏKIDO CLUB GOULAINAIS : UNE NOUVELLE ANNÉE, RICHE EN ÉVÉNEMENTS

En effet l'Aïkido Club Goulainais a déjà reçu 4 maîtres extérieurs au club entre février et mars, qui ont animé les cours du lundi soir, apportant technique et convivialité. Un cours en co-animation avec le judo a été proposé un mercredi au dojo de Haute-Goulaine. Dans le but de préparer la ceinture noire, 4 de nos aïkidokas se sont déplacés à plusieurs reprises dans des stages fédéraux afin de progresser et de confirmer leur pratique.

INTER SOCIÉTÉS DE BASSE-GOULAINE

Nous serons présents lors du Big Game comme sur toutes les manifestations organisées par la Mairie. Espérant vous voir nombreux en tant que bénévoles pour le plus grand plaisir des enfants. Les fêtes d'écoles arrivent à grands pas derrière, encore de belles journées en perspectives pour toutes et tous. Pour le bureau, Dominique Rousseau, Président, Intersocietes.pdt@gmail.com

PHOTO CLUB

« Cela fait partie du travail du photographe de voir plus intensément que la plupart des gens. Il doit avoir et garder en lui quelque chose de la réceptivité de l'enfant qui regarde le monde pour la première fois ou du voyageur qui pénètre dans un pays étrange ». Se référant à cette réflexion du photographe Bill Brandt, le Photo club de Basse-Goulaine poursuit ses activités d'initiation, de création et de formation tout au long de l'année. Il vous invite à son exposition annuelle le samedi 27 et dimanche 28 avril.

BOUQUET D'AUTOMNE

Bouquet d'Automne, association des retraités de Basse-Goulaine, vous propose l'événement qui se passera le 14 mai 2019 : Carnac et la Ria d'Étel, croisière commentée d'une heure et demie, promenade en train touristique à Carnac. Inscription à Kerclar, 14h à 17h ou Mme Mallet : aline.mallet@yahoo.fr

CLUB DE YOGA DE BASSE-GOULAINE : SAISON 2019/2020

Les inscriptions des nouveaux adhérents seront ouvertes à partir du 1er Juin dans l'ordre d'arrivée des demandes et dans la limite des places disponibles. Un cours d'essai sera possible avant le début juillet sur réservation. Sous réserve de la reconduction des créneaux horaires, des cours ont lieu les lundi soir, mardi matin, mercredi, jeudi, vendredi matin et soir. A défaut le club sera présent au forum des associations le 31 août. Contact, renseignements : clubyogabassegoulaine@netcourrier.com, 02 72 01 69 33 (répondeur).

LOISIRS ARTISTIQUES GOULAINAIS

L'animatrice des ateliers peinture sur porcelaine et acrylique est brutalement décédée au mois de février. Nous allons tous regretter sa compétence, sa bienveillance et sa disponibilité. Les cours continueront en autonomie jusqu'en juin. Le site Internet de l'association a été rénové. Désormais, vous le retrouverez à l'adresse suivante : www.lag44.fr. L'exposition annuelle des œuvres des adhérents aura lieu les 11 et 12 mai. Des démonstrations seront proposées par les animateurs de nos ateliers.

JUDO CLUB DE BASSE-GOULAINE

Cours de découverte et initiation : pour le Judo : le 28 mai à partir de 16h45 et le mercredi 29 mai dès 9h30 (judo éveil, dès 4 ans) ; pour les sections Taekwondo, Jujitsu, Taiso, Self Défense, Tai chi, Kyudo, Qi Cong ; du 10 au 14 juin. Horaires et renseignements sur www.jcbg.org/horaires-2018-2019/

ACCT

Le club cyclo, ACCT, organise le dimanche 5 mai 2019 sa randonnée annuelle. 3 circuits route de 50, 75 et 100 kms. Ouvert à tous, inscription sur place 5,5 €. A partir de 7h30 halle du Grignon. Nombreux lots et moment de convivialité. Contact : Patrick Gillet Tél. : 07 81 23 13 03.

BASSE-GOULAINE ARC CLUB : PRATIQUEZ UN SPORT ORIGINAL ET POUR TOUS LES ÂGES !

Nous serons présents au Big Game le 1/5, pour l'initiation des jeunes de notre commune. Cette année, pas moins de 7 archers débutants se sont qualifiés pour la finale départementale de La Baule le 31/3. La fête du Club, journée ludique et conviviale (ouverte à tous) aura lieu le 19/5 au Complexe H. Michel : jeux, concours, lots à gagner et déjeuner pique-nique/barbecue. Alors sortez des sentiers battus et venez nous rejoindre : Facebook, site BGAC, contact@bgac.fr. Forum des associations.

ATELIER D'ART

La prochaine exposition-vente de l'association aura lieu les 9 et 10 novembre salle Paul Bouin, sur le thème de Venise. Entrée gratuite, ce sera l'occasion de trouver des cadeaux pour Noël. Avant cela nous vous proposons de vous inscrire à nos ateliers pour la rentrée de septembre : encadrement, peinture sur porcelaine, peinture sur toile, poterie, cartonnage, mon atelier nature, cuisine, pâtisserie, jeux de cartes, et tout nouveau sophrologie - relaxation dynamique. Contact : Michelle au 06 04 44 18 78.

AMICALE LAÏQUE DE BASSE-GOULAINE

Le dimanche 5 mai, une journée juste pour JOUER ! L'Amicale Laïque vous propose cette année un nouveau rendez-vous. L'objectif ? Se retrouver autour d'une table pour partager ou découvrir des jeux classiques ou plus modernes. Kaplas, tarot, 7 Wonders, Mysterium, Bang !, Unlock, palets, molkky... : pour tous les goûts et toutes les générations. Entrée gratuite, restauration sur place. Renseignements : rubrique « agenda » du magazine, ou sur http://lesludiques.albg44.fr/index.html

AGENDA

avril

» **Jeudi 4 avril** de 14h à 20h et **vendredi 5 avril** de 9h à 15h, petite salle Paul Bouin
Vente éco-solisaire de printemps du Secours Populaire

» **Dimanche 7 avril** de 10h à 17h, terrain des Rouleaux
Championnat National 2 Flag Seniors J3, gratuit

» **Samedi 13 avril** complexe Henri Michel
Tournoi U11, U13 et féminines, organisé par l'ACBG

» **Mardi 16 avril** de 16h à 19h30, salle Paul Bouin
Collecte de sang organisée par l'Association Donneurs de Sang Bénévoles Saint-Sébastien Basse et Haute-Goulaine

» **Jusqu'au samedi 20 avril** aux heures d'ouverture de la médiathèque
Exposition « Paysages des Pays de la Loire, regards sur les Parcs naturels régionaux », entrée libre

» **Lundi 22 avril** à 10h30, parc de la Grillonnais
Jeu de Pâques, gratuit

» **Samedi 27 et dimanche 28 avril** de 10h à 18h, petite salle Paul Bouin, **Exposition annuelle du Photo Club sur le thème « Made in France »,** gratuit

» **Samedi 27 avril** à 19h30, terrain des Rouleaux
Champ. Régional Junior J6 : La Horde d'ESOX VS Licornes, gratuit

» **Samedi 27 avril** à 20h30, salle Paul Bouin
De Gaulle est de retour !, théâtre, 15 €, réduit 8 €, abonné 12 € ; billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie

» **Dimanche 28 avril** de 8h à 17h30, parking de M. Bricolage de Basse-Goulaine
Vide-grenier organisé par l'ACBG

» **Dimanche 28 avril** à 14h30, terrain des Rouleaux
Champ. Rég. Senior J8 : ESOX VS Kelted, gratuit

mai

» **Mercredi 1er mai** de 8h15 à 17h45, complexe sportif Henri Michel
Big Game, inscriptions avant le 19 avril

» **Samedi 4 mai** de 10h à 12h, Manoir de Kerclar
Café littéraire, gratuit, réservation conseillée au 02 40 06 00 22

» **Samedi 4 mai** à partir de 21h30, extérieur salle Paul Bouin, **Ciné Plein air,** gratuit, tout public

» **Dimanche 5 mai** à partir de 7h30, halle du Grignon
Randonnée de Goulaine organisée par l'ACCT, inscription sur place

» **Dimanche 5 mai** de 10h à 18h, salle Paul Bouin
Journée « jeux de société » proposée par l'Amicale Laïque, entrée libre, restauration sur place, tombola

» **Mercredi 8 mai** à partir de 9h45
Cérémonie pour la commémoration du 8 mai 1945

» **Samedi 11 et dimanche 12 mai** de 10h à 18h, Manoir de Kerclar
Expo des Loisirs Artistiques Goulainais, gratuit

» **Du mardi 14 au samedi 25 mai** aux heures d'ouverture de la médiathèque
Exposition « Art : regards et jeux », entrée libre

» **Samedi 18 mai** de 10h à 12h et de 14h à 17h, Manoir de Kerclar
Brocant'livres, entrée libre

» **Samedi 18 mai** à 20h30, salle Paul Bouin
One-woman show d'Olivia Moore « Égoïste », humour, 15 €, réduit 8 €, abonné 12 € ; billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie

» **Vendredi 24 mai** de 16h30 à 19h, école du Grignon
Portes ouvertes de l'école. A 19 h, la directrice proposera aux nouveaux parents arrivant à la rentrée 2019 un moment d'échange et une visite de l'école

» **Samedi 25 mai** de 14h à 17h, local Jeunes
Portes ouvertes

» **Samedi 25 mai** de 10h à 12h30 et de 14h15 à 18h30, halle du Grignon
Halle et Hop !, ateliers cirque et spectacles tout public, entrée libre

juin

» **Du mardi 4 au samedi 15 juin** aux heures d'ouverture de la médiathèque
Exposition « Robots intergalactiques les Super Brikabraks », entrée libre

» **Vendredi 7 juin** de 13h30 à 16h
Enduro de l'école du Grignon, parents invités

» **Vendredi 7 juin** à 20h30, église Saint-Brice
« Souffles d'Italie », chœur Coloquinte (école de musique de Basse-Goulaine), plein 8 €, réduit 4 €

» **Samedi 8 juin** de 14h à 17h30, Manoir de Kerclar
Bourse d'échanges (capsules de champagne, cartes postales, timbres, fèves) organisée par les collectionneurs de Goulaine. Vente interdite, entrée gratuite

» **Jeudi 13 juin** à 20h, salle Paul Bouin
Atelier théâtre adultes (Théâtre et Loisirs), entrée libre

» **Vendredi 14 et samedi 15 juin** à 20h, salle Paul Bouin
Atelier théâtre jeunes (Théâtre et Loisirs), entrée libre

» **Samedi 15 juin**
Fête de l'école publique de la Champagnère

» **Dimanche 16 juin** à partir de 14h30, grande salle de la Herdrie
Fête du Judo Club

» **Vendredi 21 juin** à partir de 18h30, parc de la Grillonnais, salles Paul Bouin
Fête de la musique, gratuit

» **Mercredi 26 juin** à 20h30, salle Paul Bouin
Concert de fin d'année (école de musique de Basse-Goulaine), gratuit

» **Vendredi 28 juin** à 20h30, salle Paul Bouin
Concert Musiques actuelles (école de musique de Basse-Goulaine), gratuit

» **Samedi 29 juin**
Fête de l'école publique du Grignon

» **Dimanche 30 juin**
Fête de l'école privée Saint-Brice - Sainte-Marie

À L'AFFICHE

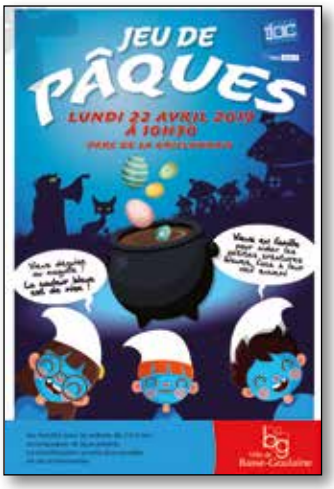

JEU DE PÂQUES

Lundi 22 avril
A 10h30
Parc de la Grillonnais
Gratuit
Jeu familial pour les enfants de 3 à 11 ans, accompagnés de leurs parents

SOIRÉE JEUNES

Samedi 4 mai
Cinéma plein air pour toute la famille
A 21h30 : « Tous en scène »
A 23h30 : « Le sens de la fête »
Esplanade extérieure de la salle Paul Bouin
Gratuit

BIG GAME

Mercredi 1er mai
De 8h15 à 17h45
Complexe sportif Henri Michel
Pour les enfants nés entre 2006 et 2011
Inscription obligatoire avant le 19 avril sur www.basse-goulaine.fr ou en mairie

HALLE ET HOP

Samedi 25 mai
De 10h à 12h30 et de 14h15 à 18h30
Halle du Grignon
Ateliers cirque et spectacles gratuits
Programme sur www.basse-goulaine.fr

LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU

ROMAN POUR ADOLESCENTS

« Le mur des apparences »
de Glawdys Constant
Éditions du Rouergue

Justine, lycéenne, est la cible d'attaques quotidiennes sur les réseaux sociaux de la part de certaines camarades qu'elle appelle les hyènes. A leur tête, Margot, riche, populaire, enviable, et cela depuis l'école primaire. Un matin, Margot ne vient pas en cours. Justine va chercher à en savoir plus et va découvrir les fausses amitiés, les manipulations, les pactes secrets, et même pire. Le mur des apparences va exploser…

Un roman captivant sur un phénomène de société.

DVD POUR ADULTES

« First man »
Réalisé par Damien Chazelle
Éditions Universal

Pilote jugé « un peu distrait » par ses supérieurs en 1961, Neil Armstrong sera le 21 juillet 1969 le premier homme à marcher sur la lune. Durant huit ans, il subit un entraînement de plus en plus difficile, assumant les risques d'un voyage vers l'inconnu. Meurtri par des épreuves personnelles qui laissent des traces indélébiles, Armstrong tente d'être un mari aimant auprès d'une femme qui l'avait épousé en espérant une vie normale…

Un film spectaculaire qui retrace un événement majeur du XXème siècle !

A noter : la médiathèque vous propose des romans parus dernièrement et des films récents !